

RAPPORTS À LA CHAMBRE

LUNDI 4 avril 1955

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Le 23 mars 1955, votre Comité a fait rapport du bill n° 187, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster, sans modification. Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages relatifs audit bill est annexé au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
H. B. McCULLOCH.

MARDI 26 avril 1955.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le bill suivant et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 262, Loi ratifiant une convention entre les commissaires du havre de Toronto, la *Toronto Terminals Railway Company*, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages relatifs audit bill est annexé au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
H. B. McCULLOCH.

(Nota: Le quatrième rapport a trait à un bill privé qui n'a pas fait l'objet d'un compte rendu sténographique.)